



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 08 /2020/AONO/ C.DTKA/CIPM/AI

DU 08/05 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CREATION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE AVEC
CHATEAU A DATCHEKA, ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA,
DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA
EXERCICE 2020, Imputation : 54 31 406 08 641308 2246

951

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Datcheka, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National ouvert pour l'exécution des travaux de création d'un forage pastoral à énergie solaire avec château à Datcheka, Arrondissement de Datcheka, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

a) Création d'un forage

- Etudes d'implantation ;
- Installation de chantier ;
- Construction du forage ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose de la pompe ;
- Mise en service de l'ouvrage

b) Construction d'un château

- Fondations en BA
- Poteaux en BA
- Cuve en BA

c) Installation électrique à énergie solaire

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant soumis un

dossier de demande de pré-qualification qui a abouti à un agrément auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans le domaine d'intervention des **Travaux Hydrauliques**.

En outre, ces sociétés, entreprises ou groupement d'entreprises ne doivent pas être adjudicataires de plus de trois marchés de l'exercice 2019 non réceptionnés dans le Département du Mayo-Danay.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Elevage, des pêches et des Industries Animales Exercice 20120, **Imputation 54 31 406 08 641308 2246 951 pour un coût estimatif de 20 millions**

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de Datcheka, Autorité Contractante.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Datcheka), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **trente mille Francs (30 000) francs CFA**, auprès de la Recette de la Commune de Datcheka.

7. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause . Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur différentes du blanc.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat de la Commune de Datcheka au plus tard le 05/06/20 à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 08 / 2020/AONO/ C.DTKA/CIPM/AI
DU 08/05 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UN
FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU A DATCHEKA,
ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE
L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MUNEPIA- EXERCICE 2020,

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cents mille (400 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **05/06/20** à **11 heures** précises dans la salle de réunions de la commune de Datcheka , en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

13. Evaluation des offres:

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- c) Absences d'agrément du Ministère de l'eau et de l'énergie.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années des prestations similaires ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning ;
- f) Non satisfaction au moins, à vingt deux(19) critères essentiels sur les trente deux (27)

13.1.3 Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire ;
- d) Absence d'un sous détail des prix ;
- e) Sous détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des trente deux (27) critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 4 critères ;
- b) Références de l'entreprise sur 6 critères ;
- c) Méthodologie sur 4,5 critères ;
- d) Planning d'exécution sur 2 critères ;
- e) Capacité financière sur 1 critère ;
- f) Moyens en personnel sur 5 critères ;
- g) Moyens en matériel sur 4,5 critères.

14. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de Datcheka, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Datcheka , Autorité Contractante

Datcheka, le 08 MAY 2020

**Le Maire, Maître d'Ouvrage.
(Autorité Contractante)**

Ampliations :

- PREFET MAYO DANAY (pour information)
- DDMAPMD/SPM (pour archivage)
- CRTV (pour diffusion)
- PRESIDENT / CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)



jean - claude Karmo